

# Répondant aux préoccupations familiales LES CANTINES SCOLAIRES SE DEVELOPPENT

Le Directeur de la Caisse des Ecoles, fixant ses objectifs pour les années à venir avait particulièrement envisagé l'extension des cantines scolaires. Nous allons faire le point de la question.

Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? Faut-il envisager une extension nouvelle des repas complets ?

On peut affirmer qu'après cette rentrée difficile de 1961, les objectifs ont été atteints. Les chiffres qui suivent l'attestent. Mais il faut bien dire que d'ici peu,



A table tous les enfants mangent avec appétit.  
En haut les enfants de l'école F. Durand.  
En dessous les enfants de l'école des Plaines.

Photo F. CHABERT.



des problèmes nouveaux vont se poser.

Ainsi va la vie, avec des difficultés qui surgissent et qu'il faut vaincre jour après jour.

Nous devons nous attacher à la Caisse des Ecoles et à la municipalité à développer encore l'institution sociale que représentent les cantines à qui l'aide de l'Etat et du département fait totalement défaut.

La bonne organisation des cantines permet de faciliter la fréquentation scolaire ; elle évite aux enfants des trajets pénibles et parfois dangereux surtout au moment de midi où la circulation est la plus intense.

Elle apporte une aide évidente aux familles, les prix des repas variant seulement de 100 à 150 francs.

Les repas servis sont substantiels. De nombreux enfants, il faut bien le dire, sont mieux nourris dans les cantines, qu'à leur propre foyer.

## Les effectifs

Les statistiques locales indiquent que les effectifs scolaires croissent de façon régulière :

En 1959, 6.500 enfants fréquentaient les 19 écoles de la ville.

En 1960 6.971 enfants y étaient inscrits.

En 1961 au 23 octobre, 7.468 inscriptions ont été enregistrées, c'est donc approximativement une augmentation de 500 élèves par an que l'on constate à La Seyne.

Un tel effectif correspond à une école de 15 classes.

Cet accroissement continu pose évidemment des problèmes financiers à la Caisse des Ecoles qui équipe les élèves en livres et fournitures, des problèmes de locaux et de mobilier scolaire à la municipalité.

L'incidence sur l'organisation des cantines est évidente.

En 1959, 600 enfants bénéficiaient des repas complets.

En 1960, 1.000 enfants prenaient leur repas quotidien dans les écoles.

En 1961, 1.750 écoliers et étudiants sont inscrits, mais ce nombre va être bientôt dépassé après l'installation définitive de la cantine du centre d'apprentissage au Collège Curie.

Dans les écoles suivantes : ancien Collège Martini, F. Durand (garçons et filles), maternelle J. Jaurès, Les Sabliettes (garçons et filles), maternelle des Sabliettes, école Renar (garçons), maternelle Renan, école Berthe (garçons et filles), école de plein air, une cantine à repas complets fonctionne.

Dans les écoles suivantes : J. Verne, Tortel, maternelle de La Rouve, de construction récente, il n'y a pas de cantines. Aux constructions de classes autorisées il n'a pas été possible de joindre un réfectoire ce qui est pour le moins regrettable de la part d'une administration dont le souci majeur devrait être l'instruction mais aussi la santé des enfants.

## Les questions financières

Le fonctionnement des cantines scolaires pose des problèmes financiers fort complexes. Il n'en serait pas ainsi si le Comité Directeur voulait réaliser des bénéfices. Ce n'est pas là son but. Il s'agit d'équilibrer des achats et des dépenses et de nourrir les enfants correctement à des prix raisonnables. Les achats ont dépassé les 12 millions d'anciens francs pour l'année scolaire 1960-1961.

Les prix des repas ont à peine compensé les achats. Fort heureusement le personnel de gestion et de service est payé directement par la ville. Comme il arrive le plus souvent que les frais d'installation d'une cantine nouvelle sont supportés par le budget communal. Nous pouvons citer là, un exemple récent : celui de la cantine de l'école F. Durand dont l'équipement a dépassé largement le million.

On comprend aisément que le prix de 100 francs ou 150 francs ne permet pas de réaliser des bénéfices à la Caisse des Ecoles, pas plus qu'à la municipalité il n'y a de « marchands de soupes ».

L'essentiel est que les enfants soient bien nourris.

Voici quelques menus :  
Lundi 23 octobre à l'école Berthe : sardines, poulet rôti, purée, salade, poires.

Lundi 23 octobre, il a été servi à la maternelle des Sabliettes : hors-d'œuvre : carottes râpées, une tranche de jambon, purée au lait, fromage à la crème.

Mardi 24 octobre, à l'école primaire des Sabliettes, il y avait au déjeuner : betteraves rouges en salade, côte de porc, purée, des pommes pour dessert.

À l'école de plein air où les enfants mangent 3 fois par jour on a servi à 8 h. 30 : lait avec tranches de pain beurré ; à 12 h. : carottes râpées, épinards, becs avec salade, raisins ; à 16 h. : goûter avec chocolat au lait et pain beurré.

Ce qui explique que le prix des repas soit ici un peu plus élevé.

vé. Avec 150 francs, une maman, ne pourrait certes pas donner autant à son enfant à la maison.

Compte tenu de la hausse des prix, il est évident que le prix de 100 francs pourra difficilement être maintenu. Peut-être le Comité Directeur de la Caisse des Ecoles envisagera-t-il de porter le tarif minimum à 120 francs. La question est à l'étude.

## L'avenir

Il y a quelques années, la cantine scolaire intéressait les familles particulièrement nécessiteuses ou alors ceux des enfants très éloignés de l'école.

Aujourd'hui, les cas sociaux se multiplient. Il apparaît bien que les familles, dans leur ensemble recherchent une économie.

Les conditions de la vie familiale se font de plus en plus difficiles. Pour équilibrer un budget familial, le salaire du père ne suffisant plus, la mère cherche du travail.

N'étant plus au foyer, qui va s'occuper des enfants à l'heure du déjeuner ? C'est ainsi que la cantine scolaire est appelée à jouer un rôle capital. Elle est devenue une œuvre sociale des plus salutaires.

C'est pourquoi tous les organisateurs doivent s'efforcer de multiplier les cantines, de parfaire à leur équipement.

Il faudra toujours plus de locaux, de cuisinières, de frigidaires, de personnel. Tous ces problèmes sont suivis attentivement par le Comité Directeur de la Caisse des Ecoles, par la municipalité, par le bureau des écoles, l'économiste central de la rue Messine, par les parents d'élèves et le corps enseignant. Nul doute que les efforts conjugués de tous, n'aboutissent à des solutions heureuses pour les familles et les enfants seynois.

M. AUTRAN  
Vice-Président de la Caisse des Ecoles.